

2016 Une année aux multiples avancées

Après une année 2015 très marquée par les questions d'environnement, COP 21 oblige, l'année 2016 a été marquée pour notre Association par de multiples avancées tant dans ses propres activités que dans les idées que nous défendons.

Du côté de la formation des économes des congrégations religieuses :

Pour la troisième année consécutive, ces formations de deux jours ont connu un véritable succès nous amenant à étaler les inscriptions pour garder au groupe une taille réduite gage d'une bonne interaction aussi bien entre les orateurs et les participants qu'au sein des participants. Elles ont été animées, sous la houlette de Pierre Arquié, par plusieurs bénévoles spécialistes du métier que je remercie vivement pour leur concours. En plus de notre module, maintenant traditionnel, traitant de la gestion des produits de placement **nous avons proposé, pour la première fois cette année, aux congrégations un module sur la prévision à long terme pour une congrégation.**

Le dialogue et la réflexion :

Cette année nous avons offerts à nos adhérents et sympathisants l'opportunité de réfléchir **et débattre avec nos invités spécialistes du sujet**, à la mise en œuvre des valeurs qui nous animent, au travers de l'organisation en Avril d'un colloque intitulé : « Quelles exigences éthiques pour l'investissement dans l'agro-industrie ? » et une soirée débat en Octobre intitulée « le traitement des données personnelles, promesses et menaces : les exigences éthiques de l'investisseur ».

Notre colloque d'Avril, centré sur les exigences éthiques pour l'investissement dans l'agro-industrie, a mis en lumière que le regard de l'investisseur soucieux de la dimension éthique de ses choix, devait se tourner lors de l'analyse d'une entreprise : 1 - sur le plan social : éthique de la relation avec les fournisseurs notamment ceux situés dans les pays émergents, 2 - sur le plan environnemental : préservation de la biodiversité et lutte contre la déforestation, 3 - sur le plan sociétal : engagement dans la sécurité alimentaire et la lutte contre l'obésité, communication et marketing fiable et responsable.

Notre soirée débat d'Octobre, organisée en collaboration avec la Faculté des Sciences Sociales et Economiques (FASSE) a réuni plus d'une centaine de personne sur « le traitement des données personnelles : promesses et menaces : quelles exigences éthiques pour l'investisseur ». Les débats ont clairement mis en évidence que si le développement d'Internet a provoqué l'échange et la dispersion mondiale de milliards de données personnelles, offrant ainsi de nouvelles opportunités commerciales aux perspectives financièrement prometteuses, il est également porteur de menaces sur les libertés individuelles. Aussi la politique de collecte, d'exploitation et de protection des données personnelles doit devenir un des piliers de la responsabilité sociale et sociétale des entreprises et donc faire l'objet pour les investisseurs d'une analyse qualitative approfondie au regard de la charte d'Ethique et Investissement.

La veille

Comme l'année dernière Marie-Laure Payen, Pierre Chardigny, Agathe David et moi-même avons poursuivi l'examen du comportement extra financier des 600 entreprises présentes dans l'indice «Stoxx 600». Ce travail, fait mensuellement et par secteur économique à partir d'analyses détaillées conduites par l'équipe ISR de Meeschaert AM, analyse complétée par nos

propres connaissances des entreprises, nous conduit à décider ou non du maintien ou de l'introduction d'entreprises dans l'univers d'investissement du fond Nouvelles Stratégie 50.

Comme l'année dernière également, nous avons incité nos adhérents à interpeller leurs gestionnaires de fonds sur leur **politique de votes dans les Assemblées Générales** des entreprises dont les titres sont détenus dans leur portefeuilles. Nous avons choisi de recommander : *pour le renouvellement des membres des conseils d'administration* de veiller à l'indépendance des administrateurs, à la parité et à la présence d'administrateur salarié et *pour la répartition du résultat* à une vigilance sur une répartition équitable entre l'investissement, les actionnaires et les salariés avec pour ces derniers une mention particulières sur les salaires des dirigeants qui parfois atteignent des sommets insoutenables par l'ensemble du corps social.

Quel bilan pour ces actions ? Les résultats obtenus sur la question du salaire des dirigeants sont encourageants comme en témoigne le rejet des résolutions correspondantes chez Renault et chez Alstom; la progression de la parité dans les conseils d'administration est également encourageante tout comme la pénétration de la RSE dans les entreprises : plus de transparence, des objectifs plus souvent chiffrés, ... Les autres sujets cités ci-dessus méritent encore des efforts.

L'influence

Avec d'autres « ONG » (CCFD-Terres Solidaires, Institut Velben, CFTC, FIR, Transparency International, SNC, Finansol, Pauvreté et Politique, Positive Planet,...), **nous avons fait aboutir plusieurs dossiers.**

Une réelle avancée : Le projet de loi sur le devoir de vigilance des grands groupes vis-à-vis de leurs sous-traitants a été définitivement voté par l'Assemblée Nationale en Février 2017 mettant ainsi fin à 4 ans de dure bataille avec les représentants des grandes entreprises. Ce texte, issue du drame du Rana-Plazza oblige les grandes entreprises à prendre en compte les risques humains et environnementaux engendrés par l'activité de leurs fournisseurs et sous-traitants.

Une occasion manquée : Nous nous sommes également intéressés au traité de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada (CETA) adopté récemment à Bruxelles après 5 ans de négociation. Cet accord dédié au développement des échanges de biens et services, représente un questionnement pour la démocratie en officialisant un pouvoir de recours des grandes entreprises sur les états et constitue une occasion manquée de réellement poser les bases, dans un traité international de libre échange, d'un système de valeur mettant l'économie au service de l'homme et de l'environnement.

La lutte contre la corruption : Le projet de loi dit "Sapin 2" sur la transparence et la modernisation de la vie économique, adopté en Novembre 2016 a également retenu notre attention. Cette loi, a pour but de réaliser de nouveaux progrès en matière de transparence et de modernisation de la vie des affaires et des relations entre acteurs économiques et décideurs publics. Elle contient en particulier des mesures intéressantes sur la détection et la lutte contre la corruption, sur la protection des lanceurs d'alertes, sur la mise en place d'une "convention judiciaire d'intérêt public" qui devrait, sous contrôle d'un juge, permettre aux entreprises poursuivies pour corruption de négocier un programme de mise en conformité et une amende sans procédure ni condamnation pénale.

La qualité des produits ISR : La question du label ISR soutenu par les pouvoirs publics a continué à être l'objet de notre vigilance. Il a, fin 2016, entamé une « vie » opérationnelle en

accueillant de la part de plusieurs sociétés de gestion des demandes de labellisation de fonds commun de placement. Un comité du label a été mis en place, il a entre autre, pour mission de faire évoluer le cahier des charges du label en vue de le rendre plus précis afin de garantir toujours mieux la qualité des produits ISR présentées aux investisseurs.

Quels objectifs pour 2017 ?

Développer nos activités « traditionnelles »

Nous prévoyons de poursuivre, nos activités de *formation* en direction des économes de congrégation religieuses et notre présence dans le *comité éthique mensuelle* avec Meeschaert AM.

Comme en 2016, nous monterons *deux « évènements »* l'un en Octobre 2017 et l'autre en Avril 2018, sur les liens indissociables entre l'éthique et l'investissement, avec le souci d'en faire **une occasion d'un véritable débat** entre les spécialistes du sujet traité et les participants au colloque.

De même l'opération « recommandations de vote en assemblée générale des entreprises » sera reconduite, grâce à l'intervention de Martine Elsakhawi, avec le souci de **cibler plus précisément deux ou trois entreprises.**

Sur le terrain de l'interpellation et de l'influence, nous suivront la mise en œuvre des textes législatifs récemment votés et nous exercerons plus particulièrement notre vigilance vis-à-vis des travaux de la commission de l'AMF chargée de la question de la **fiabilité du traitement logistique des votes des actionnaires** en assemblée générale tant la question de réalité de la démocratie actionnariale nous paraît importante.

Des groupes de travail pour nourrir notre réflexion et notre développement

Un groupe « congrégation E&I », animé par Christiane Vanvincq, qui depuis son lancement en septembre 2016, est entre autres, un lieu de réflexion entre congrégations sur les dimensions éthiques de leurs investissements.

Un groupe animé par Pierre Arquié, qui se focalisera plus **sur les liens entre Ethique et Investissement**. Ces travaux pourront déboucher de façon concrète sur une adjonction à la charte d'Ethique et Investissement de deux documents complémentaires prenant la forme de « repères » pour le choix d'un partenaire financier, d'une part, et pour la sélection de produits de placements, d'autre part.

Un groupe « communication » chargé de mettre en place et de suivre les outils destinés à mieux faire connaître nos travaux. Ainsi, comme annoncé lors de l'assemblée générale de l'année dernière, nous avons diffusé récemment le numéro un de « **La communication économique et financière de l'Association Ethique et Investissement** », une nouvelle publication plus proche de notre actualité, destinée uniquement à nos adhérents, plus courte et plus fréquente que « **La Lettre** » qui elle, avec ses deux parutions par an, est destinée à nos adhérents et sympathisants. La Lettre devrait faire l'objet en 2017 d'un nouveau « maquetage » tant dans son contenu que dans sa forme en vue de la rendre plus attractive pour les lecteurs. D'autres initiatives en matière de communication pourront surgir au cours de l'année 2017 des travaux de ce groupe de travail.

Développer l'association

Le nombre d'adhérent a sensiblement progressé en 2016. Les actions entreprises l'année dernière ont porté leurs fruits, aussi bien du côté des congrégations, que du côté des « laïcs » (particuliers, « entreprises » et Société de gestion). Ces efforts de développement, dont les résultats sont soigneusement enregistrés par Elisabeth Viallatoux, seront évidemment poursuivis en 2017 avec le souci de mieux cerner les motivations des adhérents aussi bien ceux qui viennent à nous que ceux qui nous quittent et essayer de les rendre plus présents dans la vie de l'Association

La gouvernance de l'association

S'agissant de notre **conseil d'administration**, nous avons pris connaissance de la démission de Jacqueline Finot (Les Petites Sœurs de l'Assomption) l'évolution de ses responsabilités, l'éloignant trop des réalités économiques et financières de sa congrégation. Nous remercions ici vivement Jacqueline Finot pour son apport à nos travaux.

Par ailleurs, nous proposerons à vos suffrages lors de l'Assemblée Générale de cette année, le renouvellement des mandats de Pierre Chardigny et de Geoffroy de Vienne et peut être d'autres candidatures, un appel à candidature ayant d'ores et déjà été lancé au sein des congrégations.

Compte tenu des éléments connus à la date de rédaction de ce document, notre conseil d'administration serait donc composé à l'issue de l'AG du 30 Mars 2017, conformément à nos statuts, de trois membres issus des congrégations : Thérèse Van de Weghe notre trésorière (Les Petites Sœurs de l'Ouvrier), Christiane Vanvincq (La Xavière) et Pierre Arquie représentant la congrégation Notre Dame et de cinq membres « laïcs » : Martine Elsakhawi, Martial Cozette, Jacques Terray, Pierre Chardigny et moi-même.

En votre nom à tous, je remercie ici les membres du conseil d'administration, les « personnes ressource » Agathe David, Elisabeth Viallatoux, et plus particulièrement Marie-Laure Payen qui, après plus de douze ans d'engagement au sein de l'association dans un parcours d'administrateur, de Présidente et de personne ressource, n'aura malheureusement plus la possibilité de participer de près à nos travaux. Je remercie également les intervenants à nos sessions de formation et à nos colloques, pour leur précieux concours.

Je vous remercie de votre attention

Geoffroy de Vienne

Président

Achevé de rédigé le 3 Mars 2017